

INTRODUCTION

SOPHIE SWATON

*Institut de Géographie et Durabilité, FGSE, Université de Lausanne
sophie.swaton@unil.ch*



Cet article rappelle le dispositif du RTE, présente les enjeux pratiques en cours, les questions cruciales sous-tendues et les contributions du dossier permettant de faire des allers-retours avec le terrain à l'honneur.

Mots-clés: conditionnalité, care, réciprocité, critères d'éligibilité, enjeux d'intégration.

INTRODUCTION

Dans le précédent numéro de la RES, nous avons évoqué les enjeux théoriques d'une mise en place d'un revenu de transition écologique dans le canton de Vaud. Pour rappel, le Revenu de Transition Écologique (RTE) se distingue des autres dispositifs de soutien économique notamment par trois caractéristiques:

1. Conditionnalité de l'octroi: Contrairement au revenu de base inconditionnel (RBI), le RTE est conditionné à la participation à des activités favorisant la transition écologique et sociale, comme l'agroécologie ou l'économie circulaire.
2. Structure démocratique locale: Le RTE est géré par des coopératives locales dites de transition écologique qui évaluent et accompagnent les projets, favorisant une gouvernance participative.
3. Accompagnement et mise en réseau: Il combine un revenu financier, un accompagnement personnalisé, et une intégration dans une structure démocratique, contrairement aux aides sociales classiques qui se limitent souvent à un soutien monétaire.

De fait, le RTE est intrinsèquement lié à la politique, car il s'inscrit dans des stratégies publiques pour répondre aux défis écologiques et sociaux. C'est ce que nous allons voir dans cet aperçu des enjeux pratiques et stratégiques à partir des esquisses de RTE en cours¹.

RTE ET STRATÉGIES D'INTÉGRATION

A première vue, sans doute la plus fréquente, le RTE peut se voir intégré dans des plans climatiques régionaux de différents cantons, et faire l'objet de débats parlementaires pour son adoption ou son expérimentation².

¹ Pour une analyse précise sur l'état des recherches du référentiel RTE en cours nous renvoyons à la contribution de Caroline Lejeune et Jean-Christophe Lipovac dans ce numéro spécial de la RES.

² C'est ce qu'illustrent les contributions de Céline Lafoucarde et Joanna Baird sur le Canton de Vaud.

En outre, des acteurs politiques, comme les Jeunes Verts en Suisse, le considèrent comme un levier pour la transition écologique et la création d'emplois durables. En soutenant financièrement de nouveaux projets, le RTE stimulerait l'innovation et favoriserait l'émergence de nouvelles activités économiques liées à l'environnement. Cela contribuerait à créer de nouveaux emplois dans des secteurs porteurs comme les énergies renouvelables, l'agriculture biologique ou l'économie circulaire.

Ainsi, et à juste titre, le RTE est souvent présenté comme un moyen de concilier les enjeux environnementaux et sociaux. Il permettrait de réduire les inégalités en offrant de nouvelles opportunités d'emploi et de revenus, tout en contribuant à la préservation de la planète. En effet, il peut être un instrument efficace pour accélérer la transition vers une économie moins dépendante des énergies fossiles.

Par ailleurs, le RTE ne se substitue pas aux autres politiques environnementales, mais vient plutôt les compléter. Il peut donc être associé à des réglementations environnementales, des taxes sur le carbone ou des subventions aux énergies renouvelables.

Enfin, le RTE incarne un modèle économique alternatif, fondé sur la coopération et la solidarité, qui contribue à relocaliser les activités économiques et à renforcer les liens sociaux.

En résumé, le RTE suscite un intérêt croissant des chercheurs et des politiques. Bien qu'encore en phase expérimentale, il commence à produire des effets concrets pour soutenir l'entrepreneuriat durable, l'insertion professionnelle et l'innovation sociale autour des transitions au sens large.

DES QUESTIONS EN SUSPENS

Cependant, plusieurs questions restent en suspens et font l'objet de débats au niveau des acteurs: Comment financer durablement un tel dispositif? Quels sont les leviers fiscaux les plus adaptés? Quels sont les critères à retenir pour déterminer qui peut bénéficier du RTE? Comment éviter les effets pervers et les détournements ou récupérations? Comment mesurer l'efficacité du RTE en termes de création d'emplois et de développement de nouvelles activités économiques? Comment articuler le RTE avec les autres politiques publiques en matière d'environnement, d'emploi et de développement économique? Existe-t-il un référentiel d'évaluation RTE?

Les recherches en cours que mènent la fondation et l'association Zoein via son institut dirigé par Caroline Lejeune visent à mieux comprendre les mécanismes à l'œuvre, à évaluer les impacts et à affiner les modalités de mise en œuvre de ce dispositif. Dans le Canton de Vaud, la Direction générale de la cohésion sociale a mis en place des mesures d'insertion à vocation écologique (MISVE) dès 2020, en partenariat avec la Fondation Zoein. Ces mesures ont permis d'insérer professionnellement des personnes dans des emplois liés à la transition écologique, et un projet pilote de RTE est en cours d'expérimentation pour élargir cette dynamique.

L'avenir du RTE dépendra de plusieurs facteurs dont en partie les trois suivants:

- > L'expansion des expérimentations locales et leur capacité à se fédérer: des initiatives comme celles de Gland qui pourraient faire boule de neige montrent un potentiel

pour soutenir des projets écologiques locaux avec des financements significatifs et un accompagnement personnalisé.

- > Des financements publics et privés: le développement du RTE nécessite des investissements stables et mixtes préservant l'autonomie de la structure et la multiplicité des profils des bénéficiaires dans une approche inclusive multi-acteurs.
- > Une évolution des politiques fiscales: des subventions et soutiens fiscaux relatifs aussi à l'innovation sociétale engagée pourraient renforcer les expérimentations assurant leur changement d'échelle à long terme.

DES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ VARIABLES

Les critères d'éligibilité au Revenu de Transition Écologique (RTE) varient selon les territoires et dispositifs, mais reposent sur des principes communs:

- > Engagement dans une activité écologique ou sociale: le RTE est conditionné à la participation à une activité ou un projet compatible avec les limites de la biosphère, favorisant la transition écologique ou solidaire (ex.: agroécologie, économie circulaire, relocalisation alimentaire).
- > Projet validé et accompagné: le projet doit être validé par une structure labellisée ou une coopérative locale, et le bénéficiaire sollicite ou peut bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour le développement de son activité.
- > Profil du bénéficiaire: certains dispositifs ciblent des publics spécifiques. Par exemple, en Occitanie, le «Revenu Écologique Jeunes» s'adresse aux 18-29 ans sans emploi, formation ou études, inscrits comme demandeurs d'emploi, et souhaitant développer un projet professionnel écologique dans la région. D'autres dispositifs peuvent s'adresser à tout porteur de projet écologique ou social, y compris les personnes en insertion comme dans le cas vaudois.
- > Respect des démarches administratives: dépôt d'un dossier complet, inscription dans une formation ou signature d'un contrat d'accompagnement, et suivi du parcours par des organismes référents.
- > Montant modulé selon les ressources: l'aide financière peut varier en fonction du niveau de ressources du bénéficiaire et du dispositif local.

En résumé, l'éligibilité au RTE repose sur l'engagement dans une activité de transition écologique validée et accompagnée, et sur le respect de critères administratifs et parfois sociaux spécifiques au territoire concerné.

LES CONTRIBUTIONS DE CE DOSSIER

Dans ce dossier, la contribution de Céline Lafourcade est dédiée aux pistes d'expérimentation dans le canton vaudois sur la base d'une étude pilote. Cette étude a été lancée dans le cadre de la coopération entre institutions.

Pour ma part, je souhaiterais souligner que cette démarche s'inscrit dans la mise en œuvre de l'éthique du care (soin au sens large) et de la réciprocité souvent revendiquée dans l'économie sociale et solidaire (ESS). Care et réciprocité sous-tendent les fondements philosophiques du dispositif du RTE. C'est un point important que je soulevais dans la dernière

contribution au précédent numéro de la RES: l'écologie du soin porte à plusieurs niveaux, dont le relationnel solidaire.

Car chaque territoire choisit la manière qui lui convient le mieux, à l'instar du récent RTE glandois que met en lumière l'article de Joanna Baird. En écho, et après des années d'exploration permettant un certain recul et la production de données intéressantes, Jean-Christophe Lipovac présente le parcours de l'expérimentation lilloise.

Ces retours permettent-ils d'avancer sur la question d'un référentiel commun? Précisément, la mutualisation des retours d'expérience constitue un axe fort des analyses de Caroline Lejeune et Jean-Christophe Lipovac qui présentent dans leur article les avancées sur le référentiel de RTE en cours dont ont tant besoin les acteurs, les décideurs et les chercheurs. Enfin, à un niveau plus global en matière de transitions, une dernière contribution menée avec Justine Grandjean permet de resituer l'importance de ces expérimentations premières, dont celle de Gland, dans une perspective plus large et positive pour l'esprit d'entreprendre. Nous avons besoin de figures locales pour activer des passions joyeuses au sens de Spinoza et pour nourrir le débat public qui a besoin de données et d'imaginaires incarnés. Telle est la motivation de fond du second volet de ce numéro dédié aux pistes pratiques pour un revenu de transition écologique vaudois.